93e ANNÉE N° 2611 PARAIT LE SAMEDI 29 AVRIL 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TARIF D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

CE QU'IL FAUT FAIRE

D'ici peu, les Chambres vont rentrer et auront à fixer leur ordre du jour. Il faudra travailler et ne pas ressasser à nouveau des arguments se rapportant à des questions qui ne changent pas. Le pays est impatient et ne peut comprendre qu'on le contraigne à piétiner sur place, alors qu'il ne perd aucune occasion de manifester son ardent désir d'obtenir des réformes.

Il conviendrait d'abord, et toutes affaires cessantes, de demander au gouvernement le dépôt du budget de 1923 afin que celui-ci soit voté et promulgué avant la fin de l'année. Ce serait, pour le gouvernement comme pour les Chambres le moyen de fournir un témoignage précieux de leur patriotisme et de leur dévouement aux intérêts du pays. Le vote rapide du budget diminuera les difficultés de trésorerie et rendra moins onéreuse la conclusion d'un emprunt auquel il faudra vraisemblablement se résigner. Les Chambres devraient « délibérer » le moins possible au moment ou il convient de décider, et vite. Elles imiteraient en cela l'ancienne Constituante, lorsque Mirabeau évoquait devant elle le spectre de la « hideuse banqueroute ».

Ensuite ? Ensuite, il faudra régler les vieilles affaires, résoudre les questions irritantes, déblayer le terrain, préparer un fécond travail.

Qu'est-il besoin d'interpeller constamment le gouvernement avant d'avoir réglé notre situation extérieure et stabilisé nos affaires intérieures ? Nous avons un arriéré considérable à regagner et le pays n'a pas ménage les manifestations de son impatience irritée. Il veut que l'on aboutisse, aboutissons. Peu de discours. Nous voudrions pouvoir dire : pas de discours ; mais il ne faut pas être trop exigeant. Gladstone déclarait : « des discours ont bien pu parfois modifier mes sentiments : mes votes, jamais ! » Il est évident que, comme Gladstone, les parlementaires ont leur siège fait et qu'ils entendent rarement du nouveau sur les questions en discussion. Il ne faudrait tout de même pas que le Parlement se prît pour une conférence Molé dont on n'attend rien que d'ingénieux plaidoyers. De lui, on attend de l'action, des décisions et il doit savoir imposer l'une et prendre les autres.

Peut-être avons-nous quelque mérite à préconiser une telle marche des travaux parlementaires ; car, nous ne l'ignorons pas, les décisions à attendre des Chambres, sur certains points, ne seront probablement pas conformes à nos préférences personnelles. Mais nous considérerions comme une faute envers la France et envers la République de prolonger ce qui ne saurait être qu'une obstruction têtue. Nous sommes prêts à quelques sacrifices, si ces sacrifices permettent de nous mener rapidement au pied de l'œuvre sociale à accomplir. La France à faim et soif de réformes sociales. Elle le dit, elle le clame de plus en plus haut à chaque consultation nouvelle. C'est cela qu'elle nous signifie quand elle vote pour des hommes dont le programme intégral lui est inconnu, mais dont l'étiquette répond à ses aspiration. On méconnaitrait gravement et périlleusement ses indications si l'on semblait adopter le mot d'ordre des monarchistes et dire comme eux : politique d'abord

Le programme politique est épuisé, les résultats acquis en politique ne pourraient courir le risque d'être remis en question que si l'on n'entamait, sans retard, un programme social. On souffre en France, de l'inégalité économique. Donnons des gages à la Démocratie laborieuse, et, quel que soit ensuite le mode de suffrage, elle saura bien reconnaitre les siens et leur continuer sa confiance.

Là est le secret de l'impulsion à donner à la République. Il faut que celle-ci s'appuie sur les travailleurs des villes et des campagnes si l'on veut qu'ils acceptent avec moins de répugnance les sacrifices qu'on leur impose en vue de la défense d'un domaine national où ils ont vraiement trop peu de droits, et de trop écrasants devoirs.

En pratiquant la justice sociale à l'égard des classes laborieuses, celles-ci aideront à la justice fiscale, qui n'est pas la même chose. S'attarder aux conséquences du mal, au lieu de s'attaquer au mal lui-même, serait aussi déraisonnable que de chercher à couper la fièvre produite par un abcès sans percer l'abcès lui-même. C'est à la racine même du mal qu'il faut le guérir. Tout le malaise actuel de la France provient de l'inégalité ; faisons des réformes sociales !

Lucien CORNET, *sénateur*.

Du *Radical de Paris*.

Conseil général des Basses-Alpes

La première session du Conseil général a été ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. André Honnorat, sénateur ; vingt-deux conseillers sont présents. Le conseiller nouvellement élu pour le canton de Turriers, M. Mouraire, a pris place dans la 2e Commission : routes et transports.

Aucun discours n'a été prononcé.

Séance du 25 Avril (matin). — Le Conseil vote divers crédits demandés pour le service de l'Assistance publique, femmes en couches, enfants assistés, frais d'hospitalisation des vieillards en 1921 et 1922, frais de transports des aliénés, relèvement du salaire des médecins, des salaires des nourrices et revision du taux mensuel. L'assemblée vote des relèvements de crédit pour la Chambre de commerce des Basses-Alpes, les tribunaux de Digne, Forcalquier, Sisteron et le Tribunal de Manosque. Elle alloue également diverses sommes pour les travaux de réparations à la prison de Digne, au Tribunal de Barcelonnette et à plusieurs autres bâtimente départementaux ; une demande de cantonniers communaux est renvoyée à la Commission des finances pour nouvel examen.

M. Thélène remplace M. Gasquet comme membre de la Commission de surveillance de de la prison de Sisteron ; un vœu de M. le docteur Agnély, tendant au goudronnage de la traversée d'Annot est renvoyée à M. l'ingénieur en chef.

L'ouverture de la deuxième session est fixée au lundi 25 septembre.

— Une subvention de 500 francs est allouée pour réparations à l'horloge de Saint Martin de Bromes, monument historique, malgré l'avis contraire de M. Robert, qui estime que les réparations aux monuments historiques doivent incomber à l'Etat.

M. Raoul Anglès demande l'adoption d'un vœu tendant à la réduction du service militaire à un an. M. le Préfet pose la question préalable ; une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Anglès, Massot, Thélène, le président et le Préfet. Finalement le vœu est adopté avec l'addition « dès que les circonstances politiques le permettront ». M. Thélène est désigné comme délégué du Conseil à l'Office agricole. En raison du chiffre élevé de la dépense envisagée, l'assemblée rejette le projet de conversion des brigades de gendarmerie du département, Une subvention de 600 francs est accordée à la Société hippique des Basses-Alpes.

Le 4e réseau téléphonique donne lieu à une longue discussion et a de vives protestation du Conseil général contre la décision prise par le sous-secrétaire d'Etat des P. T. T. d'exclure des réseaux téléphoniques certains hameaux dont la faible population ne lui parait pas justifier des travaux coûteux. Il est incontestable que l'administration ne se rend pas compte qu'il y a parfois un plus grand intérêt à installer le téléphone dans des hameaux que dans certaines communes. M. le directeur des P.T.T. sera entendu par la première Commission qui fera au Conseil général toutes les propositions utiles.

ALCOOL et TAUDIS

Du *Progrès Civique*, (22 avril).

On dit : L'alcool tue plus que le taudis ! Voire. Mais qui donc est le pourvoyeur du bistrot ? C'est le taudis.

Lorsque le travailleur rentre chez lui, dans un milieu surpeuplé, aux murs lépreux et sales, sans air ni lumière, parmi les piaillements des gosses, il est trop naturel qu'il ait la tentation de se rendre au cabaret.

Là, il fait propre et chaud, l'alcool des apéritifs vous procure une joie momentanée qui donne, un moment, l'illusion du bon repos.

Puis l'habitude se prend....et demeure.

Nous pensons ici, nous répéterons sans nous lasser, que l'amélioration du logement des travailleurs est la réforme sociale type, essentielle, qui conditionne toutes les autres.

L'alcool tue le travailleur mal logé. La maison claire doit tuer l'alcool.

Chronique Locale

SISTERON

Programme Complet des Fêtes

DU FAUBOURG

Samedi 29 avril à 20 h, — Retraite aux flambeaux par la clique du Rocher.

A 21 heures : Concours de Mounes au café Clement, 1r prix, 10 fr. et la moitié des entrées fixées à 0 fr. 50 : 2e prix, l'autre moitié des entrées.

Dimanche 30 avril, à l'aube, réveil en fanfare, salves d'artillerie.

A 10 h. Ouverture du Concours à la Cible, 1e prix, 30 frs. ; 2e prix, 20 fr. ; 3e prix, les entrées fixées à 0,50. Les fusils non rayés et de chasse sont seuls admis.

A 14 h. ORGANISATION des COURSES, à 15 h., départ des Courses de bicyclettes sous le patronage du S. V. : Parcours, La Motte (aller et retour) 40 km. contrôle volant. 1. 'p, 75 fr. 2e p. 40 f, 3e et 4e p. 10 f, et les entrées fixées à 1 fr. Les inscriptions sont reçues chez M. Féraud, cycles, rue Droite.

A 15 h. 15. CONCERT par les Touristes des Alpes.

Après le Concert, COURSE PEDESTRE ; Jeux divers - Concours de fumeur (régiem spécial) 1e prix 250 gr. tabac ; 2e prix, une pipe.

Arrivée des courses de bicyclette.

A 21 h, *Riant* feu d'artifice — à 22 heures GRAND BAL CHAMPETRE avec le précieux concours de la fanfare doù Boumas.

Lundi 1e mai à 10 heures, Reprise du tir à la cible.

A 11 h., Organisation du Concours de boules. Clôture des engagements. — A 13 heures Ouverture du Concours sous le réglement de la « Boule Sisteronnaise ». 1e prix 175 frs.

© VILLE DE SISTERON

et la moitié des entrées ; 2e prix, 80 fr. et le quart des entrées. Entrées fixées à 2 fr. 50 par joueur.

Prix de Consolation, 20 fr. et les mises fixées à 1 fr. Les engagements sont reçus chez les cafetiers et au Comité.

A 21 h. Concours de chant au café Magaud. Prix divers.

Le Comité ne répond pas des accidents.

—o—

Tombola

Organisé au profit des Fêtes du faubourg

10 k. farine	MM. Bontoux et Richaud.
1 sac platre, chaux	Allègre Julien.
2 paires pigeons	Siard.
1 litre huile olive	Mme Isnard.
1 bouteille cognac	Michel, entrep.
1 couffe charbon	id.
1 coffret parures	Peyrothe, bijoutier.
1 chemise homme	Reynaud, tissus.
1 bouteille liqueur	Lieutier Louis.
1 bon pour photos	Bois, photog.
1 douzaine œufs	Mme Brémond Cyrille
5 litres vin	Figuière, la Baume.
1 bout. vin vieux	Lieutier F. vins.
1 collier pour chien	Anonyme.
1 compotier	Mlles Conis.
1 bouteille vin vieux	Put Eugène, café.
1 chien de chasse	Martel, la Baume.
1 lapin	Coustier Henri.
1 bouteille champagne	Coradi.
1 chapeau	Mme Beseaudun, modes.
1 ombrelle	Mme Morère, lingerie.
1 chandail	id.
1 encrier	Mme Bontoux.
1 boite conserve	Bontoux.
2 vases fleurs	Marcel Conis.
1 pierre précieuse	Louis (Garraud)

Le tirage de la tombola est irrévocablement fixé au dimanche 7 mai à 3 h, de l'après-midi devant le café Clément si le temps le permet.

=o=

Le décret de convocation des conseils généraux.

Le *Journal officiel* a publié le décret de convocation des conseils généraux, qui a été signé à Fez, le 12 avril, par le président de la République. Ce décret fixe, comme on le sait, la date des élections au 14 mai, et le deuxième tour au 21 mai.

—o—

Fête du faubourg.

C'est ce soir que commencera au faubourg les réjouissances que la Commission des fêtes a élaborées. Le programme est des mieux compris et si la pluie laisse un peu de répi on s'amusera certainement pendant ces trois jours.

Voici le programme que la musique éxécutera demain à 2 heures :

Allégro militaire avec clairons.
Le moulin de Javotte, fantaisie.
Valse Poudrée.
Les petites folles, polka.
Le Cimbre, pas redoublé.

—o—

Arrivée de corps. — Le mercredi 3 mai, arrivera en gare de Sisteron un convoi de corps venant du front, parmi lesquels seront nos compatriotes Silvy et Arnaud Marcel.

Elections.

Parmi les membres du Conseil d'Arrondissement renouvelables aux élections du 14 mai prochain, nous citons MM. Clément, maire de Mison, Bernard maire de Saint-Geniez, pour le canton de Sisteron et M. Portes, pour le canton de Turriers.

Regrettable accident.

Dans la soirée de samedi, jour de marché, Mme Garcin, de Mison, voulant traverser la route et ayant mal calculé son temps, fut happée par une automobile appartenant à M. Esder, venant de Nice, se rendant à Neuilly. Relevée immédiatement par le conducteur et transportée à l'hôpital, elle recut les soins du docteur Tron qui constata des échymoses sur la jambe. Bien que l'état de Mme Garcin ne soit pas grave, quelques jours de repos lui seront nécessaires pour son complet rétablissement.

***

Dans la même journée une automobile a tué sur la route de Peipin un berger qui n'avait pu se garer à temps. La voiture était conduite par un docteur qui s'empressa auprès du malheureux, mais aucun secours ne fut possible, il avait été tué sur le coup.

Un rapport a été dressé par la gendarmerie.

Acte de probité.

Lundi dernier le jeune Latil Emile, des Combes, revenant de l'école trouva sur son chemin un portefeuille contenant des valeurs assez importantes. Il le porta immédiatement à ses parents qui s'empressèrent d'en faire la déclaration à la mairie. Le lendemain matin, le propriétaire s'apercevant de la perte qu'il avait faite, put aussitot rentrer en possession de son portefeuille.

Nos félicitations au jeune Latil Emile ainsi qu'à ses parents dont la probité d'ailleurs est avantageusement connue de tous.

Bonne sérieuse, avec références est demandée à la Recette des Finances.

Conseil Municipal.

Séance du 21 avril, présidence de M. Thélène, maire.

Le maire donne lecture au conseil d'une lettre de M. Reynaud, président de la société musicale demandant le relèvement du traitement du chef de musique et une indemnité pour frais de déplacement du nouveau chef de musique, M. Bombled. Le conseil, vu les bons résultats obtenus par M. Bombled, depuis son arrivée à Sisteron, décide d'élever son traitement annuel de 2.400 francs à 3.000 et lui alloue une indemnité de déplacement de 150 francs. Le domaine du Grand Châtillon demeurera provisoirement affermé au fermier actuel, mais le prix de fermage actuel est porté de 1.700 à 3 000 francs. Une subvention de 100 frs. est allouée au comité des fêtes du faubourg de la Baume, à l'occasion de la fête annuelle qui sera célébrée le dimanche 30 avril.

La valeur des immeubles ayant considérablement augmenté depuis la guerre, les immeubles municipaux seront par avenant aux polices actuelles assurés pour une valeur double de celle actuelle fixée. Le conseil approuve l'achat par l'administration des Ponts et Chaussées, de diverses parcelles de terrains situées aux quartiers de Tillette et du plan de la Baume, nécessaires à la rectification aux chemins vicinaux de Sisteron à Saint-Geniez et de Sisteron à la Motte du-Caire. Le Conseil adopte ensuite diverses demandes d'allocations aux femmes en couches et aux vieillards et incurables. Renvoie à l'administration des Ponts et Chaussées une demande de M. Burle, entrepreneur. Approuve un rapport du vétérinaire sur la gestion directe par la ville de l'Abattoir. Rejette une demande de relèvement de certains tarifs proposés pour l'adjudication de l'octroi. Vote des remerciements à M. Lieutaud, notaire à Volonne pour un don de livres fait à la bibliothèque municipale.

Eldorado-Bal.

Afin de ne pas nuire au succès de la fête du faubourg, la direction de l'Eldorado informe la jeunesse qu'il n'y aura pas bal, demain dimanche. En cas de mauvais temps, il y aura néanmoins bal dans cet établissement.

***

A louer pour séance cinématographique, vaste salle de l'Eldorado.

—o—

Le Roi de Suède victime d'un accident d'auto.

Mercredi 26 avril dernier à 3 kilomètres avant l'arrivée au Bourg de Serres, l'automobile du roi de Suède se rendant de Monte Carlo à Genève à été accrochée par une voiture Mercèdès voyageant dans le même sens et qui voulait la dépasser. Cette dernière appartenant à M. Vagliano, riche banquier italien qui se rendait également à Genève.

Le roi légèrement blessé a pu continuer sa route sur une seconde voiture de sa suite. Mais son chambellan projeté violemment dans le remblai bordant la route est très grièvement contusionné et son état inspire de sérieuses inquiétudes. Il fut ramené dans un camion à Serres, où il reçu les premiers soins du médecin de la suite du roi et de l'éminent docteur Reverdin de Genève, que le hasard fit passer sur les lieux au moment de l'accident.

Vers 7 heures du soir, un train special envoyé de Veynes, dirigea rapidement le blessé sur Grenoble où télégraphiquement une clinique fut prévenue..

Incendie.

Un incendie dont on ignore les causes et qui aurait pu avoir de graves conséquences sans le secours des voisins, s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche dernier vers 1 heure du matin, dans la remise de M. Louis Lieutier du faubourg. Grâce aux prompts secours organisés par les voisins et par la gendarmerie, le feu put être maitrisé, car il était a craindre qu'il ne vint jusqu'au paté de maison qui forme le couvent et qui voisine la remise. Signalons la bonne volonté des habitants du faubourg et de la ville qui, s'empressèrent de prêter leur concours pour enrayer le sinistre. Nous signalerons aussi parmi les premiers arrivés sur les lieux M. de Clerk, sous préfet et M. Thélène, maire qui organisérent les secours.

Le sinistre était couvert par une assurance.

M. Louis Lieutier, nous prie de remercier en son nom toutes les personnes qui ont volontairement prété aide et assistance dans la lutte contre l'incendie et les prient de croire à toute sa reconnaissance.

—o—

On demande dans ch. canton BON AGENT D'ASSURANCES, toutes branches. Cond. avantageuses. Ecrire Commarmond à Digne.

Musique.

M. Lucien BOMBLED, de l'Ecole de musique Niédermeyer, professsur de piano, violon et solfège, a commencé ses leçons particulières à partir du 4 avril. Enseignement d'après les dernières méthodes, S'adresser place de l'Horloge.

—o—

Casino-Cinéma.

Ce soir à 8 h. 30 grande séance cinématographique et musicale. Au programme :

La reine Margot, superbe film en couleurs d'après une œuvre d'Alexandre DUMAS ;

LA POCHARDE, 5e épisode : *Une lueur dans les ténèbres* ;

Le rêve de l'aviateur "*Courant d'air*", comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled chef de musique.

Prix ordinaire des places.

Demain dimanche matinée à 3 heures 30.

—o—

M. Ch. Féraud a le plaisir d'informer ses amis et clients que son magasin de cycles est transféré rue Droite, 64 (ancien magasin Conchy) près de la poste.

ÉTAT-CIVIL

du 21 au 28 Avril 1922

NAISSANCES

Maurice Julien Meyssonnier, à la Baume.

Mariages

Entre M. Blanc Gaston Marcel, cultivateur et Mlle Davin Albertine, s. p.

Décès

Louise Vounet, 5 mois, pupille de l'Assistance publique.

LA MOTTE DU-CAIRE

Un assassinat. — Dans la soirée de mardi, à l'heure ou la journée s'achève, le nommé Magnan Félicien, cultivateur et grand amateur de la dive bouteille, a tué de deux coups de fusil, tirés à bout portant, le nommé Massot Joseph, avec qui il venait d'avoir une discussion d'intérêt dont l'objet était bien minime. I paraît qu'après une dispute dont le motif était à savoir si le prix d'une journée avait été payé ou non, Magnan s'en fut chercher son fusil et attendant Massot, le tua net devant sa maison d'habitation et se constitua prisonnier ensuite à la gendarmerie à qui il raconta ce qui venait de se passer. Mis en présence du cadavre, Magnan ne manifesta aucune émotion ni aucune crainte. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Sisteron.

La victime laisse une veuve et une fille.

Le parquet de notre ville instruit l'affaire.

—o—

VOLONNE

Conseil Général.

M. Raoul Anglès, député. conseiller général de notre canton, est dans la série des sortants. Nous croyons savoir qu'il demandera le renouvellement de son mandat à l'assemblée départementale. Pour l'instant, aucune candidature ne lui est opposée.

LA SÉQUANAISE CAPITALISATION

Favorisée du sort. — Nous apprenons que Mlle Bondoli à Forcalquier était porteur de l'un des titres amortis au dernier tirage de la SÉQUANAISE CAPITALISATION (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), la plus importante de toutes les sociétés de Capitalisation, répartition en 1922 ; *plus de* 4 millions (exactement 4 200.000 fr. soit 350.000 francs par tirage mensuel. Règlements de capitaux depuis la fondation, *plus de 140 millions*. Réserves mathématiques *plus de 380 millions*. Titres en cours plus de 1 *milliard* de capitaux à constituer.

L'ESCALE

L'Escale a honoré ses morts.

La journée de dimanche a été une grande manifestation de reconnaissance en l'honneur des glorieux morts de notre commune Il s'agissait d'inaugurer le monument élevé en leur mémoire que l'on avait superbement décoré de drapeaux, de verdures et de fleurs.

A 2 heures a eu lieu, à l'entrée du village la réception de MM. Anglès et Reynaud, députés ; Paul et Siaud, conseillers d'arrondissement ; MM. Allègre et Heyriès, maires de Volonne et Château-Arnoux. Le cortège s'est formé aussitôt au son des cloches et s'est dirigé vers le monument, situé dans la cour de l'école des garçons. En tête la Fanfare Escalaise, le conseil municipal, les invités les enfants des écoles portant des gerbes de fleurs aux couleurs tricolores et des drapeaux, puis la population toute entiere.

La cérémonie est ouverte par le *Salut au Drapeau*, joué par notre jeune Fanfare. Prennent successivement la parole : un groupe de jeunes filles récitant *Aux morts de Vigny* ;M. Belletrus, président du Comité, M. Bernard, Maire ; Mlle Arnaud, qui a récité une poésie très touchante, composée pour la circonstance. M. Anglès et Reynaud députés. Les jeunes filles et les enfants des écoles récitent ensuite en cœur l'*Hymne aux Morts*, de Victor Hugo. M. le maire fait l'appel des 8 enfants de l'Escale, victimes de la grande guerre et à chacun des noms les enfants répondent : « Mort au champ d'honneur ! » suivi d'un roulement de tambour, la municipalité fait don au monument d'un superbe drapeau avec l'inscription en lettres d'or « L'Escale à ses héros ! ». Nous ne félicitons personne car chacun a fait son devoir mais nous remercions bien sincèrement la Fanfare, ainsi que les personnes, qui, de Digne, Sisteron, Volonne, Château-Arnoux, Malijai, Saint-Auban, nous ont honoré de leur présence et ont ainsi rehausser l'éclat de cette cerémonie inoubliable.

AVIS

Il vient d'arriver un choix important de **costumes de 1e communion**, modèles exclusifs à la

MAISON

Vve Adrien ANDRE

33, Rue Droite, Sisteron

Les cours étant à peu près stabilisés, Mme André prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reprendra le prix fixé pour toutes ses marchandises marquées aux prix les plus bas et en chiffres connus afin d'éviter les marchandages qui sont un manque de confiance et une perte de temps préjudiciable à tous.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10, Place de l'Horloge, 10

— reçoit tous les jours —

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditérranée

Facilités de transport consenties aux visiteurs de l'Exposition Coloniale de Marseille

Les billets d'aller et retour, délivrés pour Marseille pendant la durée de l'Exposition Coloniale (ouverture le 16 avril 1922), auront une validité exceptionnelle de 8 jours lorsque leur validité normale sera inférieure à cette période.

D'autre part, les voyageurs porteurs de billets simples ou d'aller et retour pour les gares au delà de Marseille pourront s'arrêter à Marseille pendant 3 jours.

Ces trois jours s'ajouteront à la durée normale de validité du billet.

© VILLE DE SISTERON

Un très bon Conseil

Asthmatiques, catarrheux, oppressés, employez la Poudre Louis Legras, dont parlent tous les journaux ; c'est le véritable spécifique de la suffocation. Ce merveilleux remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 dissipe instantanément les accés d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95, (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta Paris.

Etude de Me Aimé **BERTRAND**
huissier à Sisteron

VENTE
PAR
Autorité de Justice

Il sera procédé le **dimanche 7** mai mil-neuf-cent-vingt-deux, à **9** heures du matin, sur la Place de la Fontaine à **VOLONNE**, à la

Vente aux Enchères Publiques

de **250 kilos d'amandes dures** appartenant à Monsieur Masse Calixte, propriétaire à Salignac, suivant ordonnance du Président du Tribunal civil de Sisteron, statuant commercialement, du 21 avril 1922, enregistré.

signé : **A. Bertrand**

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale.* Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 15	98 »	95 50
500 »	498 75	495 65	490 »	477 50
1,000 »	997 50	991 25	980 »	955 »
10,000 »	9,975 »	9,912 50	9,800 »	9,550 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires, etc, etc.

Etude de Me Aimé **BERTRAND**
Huissier à Sisteron (B-A)

Vente Volontaire
aux Enchères Publiques

Le **lundi 8 mai** mil neuf-cent-vingt deux, à **14 heures** sur la Place de l'Eglise à **SISTERON** : d'un matériel agricole comprenant : **un banc de menuisier, une charrue à 4 bêtes, deux araires, deux palonniers doubles, quatre palonniers simples, deux harnais de limon complet, un collier de labour complet, une paire de fourreaux, un harnais de voiture avec collier et bridon, une paire de traits de devant, une chaine de billage, une corde de billage, deux licols en cuir, une selle de cavalier, une herse, un tombereau, un poids, une meule à aiguiser** et divers outils aratoires.

signé : **A. Bertrand.**

AUTRE VENTE

Cinq bois de lit en noyer avec sommiers ; un bois de lit en acajou avec sommier.

signe : A. Bertrand.

AUTRE VENTE

Un superbe break et une jolie voiture anglaise.

signé : **A. Bertrand.**

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
PETITE CAMPAGNE

appelée LE PAVILLON, quartier de la Haute-Chaumiane à Sisteron. S'adresser à M. Ailhaud, facteur-receveur à St-Vincent-sur-Jabron ou au bureau du journal.

La SOCIETÉ GENÉRALE

reçoit sans frais à son bureau de SISTERON ouvert tous les samedis, les souscritions aux

Paiement sans frais des coupons **quinze jours** avant leur échéance

ESCOMPTE DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

à n'importe qu'elle échéance et au taux le plus avantageux

VILLE DE PARIS 5.75 %

avec 4 tirages par an, exemptes d'impôts présents et futurs

DÉLIVRANCE IMMÉDIATE DES TITRES

Ouverture de comptes productif d'intérêts — **Souscription** sans frais aux émissions.

CABINET DENTAIRE
45, Bd Gassendi, DIGNE

F. VALOPIN
DENTISTE

des Lycées, des Chemins de Fer du Sud
Inspecteur Dentiste de l'école Normale

Consulte tous les **samedis** et **jours de foire à Sisteron, maison Ferrand** et le

Dr VEILL

Maladie de la gorge, du nez, des oreilles et des dents

BANQUE
CHABRAND ET P. CAILLAT
GAP

succursale :
Place du Tivoli, 1, SISTERON

Escompte de tous les effets de commerce français et étrangers

Bons de la Défense Nationale

Paiements ds tous coupons français et étrangers

ORDRES DE BOURSE
Vente et Achat de Titres

Emission de 10,000 obligations de 500 francs

Papeteries VALDOR

Société Anonyme au capital de 5.000 000 de francs.
USINES de
La Fontaine (Vaucluse) ;
des Garennes (Vaucluse) ;
des Martinets (Vaucluse) ;
de Jabron - Sisteron.

Intérêts **6 1/2 o/o** *net de tous impôts présents et futurs*

PRIX D'EMISSION : 490 FRANCS

Sous d'éduction du 1e coupon, **480,50**

VILLE DE PARIS 1921. 5 fr. 75 %

Prix de placement : **378** francs

Bureaux ouverts tous les jours

« Le plus moderne des Journaux »

EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements :
Trois mois. 18 fr. | Six mois. 34 fr. | Un an. 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des ***PRIMES GRATUITES*** *fort intéressantes dont une*

ASSURANCE de 5.000 frs

1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2° Contre accidents de domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

F. HAUËT

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

J'étais rhumatisante !

Bien des personnes se reconnaîtront dans la description que Mme Dalaine, 18, rue Paul-Bert, à Saumur, nous fit en 1913 : « J'étais, nous disait-elle alors, tourmentée « par des douleurs rhumatismales dans les « reins et les jointures. Je ne me baissais et « me redressais qu'au prix de grandes souf- « frances. J'ai été étonnée de la rapidité « avec laquelle les Pilules Foster m'ont « soulagée et débarrassée. Après deux se- « maines, je travaillais sans souffrir. »

Huit ans après !

Le 21 Février 1921, Mme Dalaine nous a dit à nouveau : « J'ai employé les Pilules « Foster avec le plus grand succès et ce que « je peux dire de mieux, c'est qu'il y a de « cela huit ans et que depuis je n'ai plus « souffert. »

Le traitement scientifique des rhumatismes, des maux de reins, des douleurs dans les jointures, est une expulsion rapide et complète des poisons uriques qui, sous forme de cristaux, s'incrustent dans les muscles et les articulations. Les Pilules Foster ont la propriété de dissoudre l'acide urique et de le chasser au dehors. Tout rhumatisant qui les emploie par cures régulières peut en attendre les résultats les meilleurs, résultats basés sur la science et sur une longue expérience.

Toutes pharmacies, la boîte : 4 fr. 40, ou franco, 6 boîtes : 25 fr. 40. H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

MANUFACTURE
DE CHAUSSURES
Confectionnées et sur Mesure
Henri Martin

Rue Saunerie, SISTERON, Basses-Alpes

M. MARTIN informe sa nombreuse clientèle qu'il tient dans son magasin la chaussure confectionnée en tous genres, pour homme, dames, fillettes et enfants à des prix très avantageux.

A la Belle Jardinière

A l'Occasion des Fêtes de Pâques

Grande Vente Réclame

-:- Différence de prix sur tous les articles -:-

Grand choix de modèles haute nouveauté en **blouses, casaques, robes, vareuses,** etc,

Très joli rayon d'articles d'enfants : **robes, douillettes, béguins,** et **chapeaux bébés.**

Robes fillettes en lainage ;

Jersey laine ; Jersey soie toutes nuances ;

Modèles nouveaux en **combinaisons** et **parure** soie et lingerie ;

Grand assortiment ds **bas mousseline soie et fil** toutes teintes ;

Chemises d'hommes genre nouveaux avec et sans col ;

Caleçons, cravates, bretelles, chaussettes, gants, pochettes.

Parapluies pour hommes et dames, manches haute fantaisie.

Imperméables dames et enfants

A LA BELLE JARDINIERE, Rue Droite, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — **Gros et Détail** — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux satin collés
Transformations pour Dames seulement
BLANCHISSAGE DE PANAMAS

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

En Vente à
l'Imprimerie
Papeterie
Librairie
LIEUTIER
PAPIER
ver à soie

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.
PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE
BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN — PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe
Réparations et transformations en tous genres
Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES
RÉPARATIONS - GRAVURE

SEULE !
La SOUVERAINE
de Constant LAZARE
GUÉRIRA
Enfants et Adultes
INFAILLIBLEMENT
des Vers, Coliques, Convulsions, Constipation, etc, etc...
En Vente dans toutes les Pharmacies
Dépôt Général { Laboratoires des Produits Constant LAZARE G. DOU, Pharmacien Place St-Honoré — AIX-EN-PROVENCE
— Dépôts Régionaux —

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE
Maroquinerie - Articles de fantaisie
PASCAL LIEUTIER
25, rue Droite — SISTERON — B.-Alpes

Cycles - Automobiles - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels
HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTES

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE — Atelier de Mécanique — Réparations en tous genres

AGENCE Regionale des { Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT / Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT / Voiturettes E H P

En magasin : *Stocks permanents de PNEUS et Chambres* { TORRILHON vélo / DUNLOP moto / GOODRICH auto

BANDAGES PLEINS POUR POIDS LOURDS

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON